

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU JEUDI 16 DECEMBRE 2010

#### **2010-27** ADOPTION D'UN PROTOCOLE D'ACCORD SYDELA – NANTES METROPOLE – COMMUNE DE LA BAULE – ERDF RELATIF AUX MODALITES D'APPLICATION DU CONTRAT DE CONCESSION

L'an deux mille dix, le jeudi 16 décembre, le comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courrier du 10 décembre 2010, s'est réuni salle de la Boule d'Or, sur la commune de PONTCHATEAU, sous la présidence de Monsieur Bernard CLOUET, Président.

Nombre de délégués en exercice : 23

Délégués présents : 16  
Votants : 16

**Titulaires présents :**

Monsieur Bernard MACE, délégué du collège électoral de la presqu'île de Guérande Atlantique,  
Monsieur Paul PORCHER, délégué de la communauté de communes Cœur Pays de Retz  
Monsieur Joël ARIZA, délégué du collège électoral de la région de Blain  
Monsieur Gilles BOURDU, délégué de la communauté de communes du Pays d'Ancenis  
Monsieur Bernard CLOUET, délégué du collège électoral du Pays de Pontchâteau et de Saint Gildas des Bois  
Monsieur François FAVRY, délégué de la communauté de communes de la région de Nozay  
Monsieur Gérard ESNAULT, délégué du collège électoral de la Vallée de Clisson  
Monsieur Yves MOREAU, délégué de la communauté de communes de Vallet  
Monsieur Jean-Luc LE GAL, délégué du collège électoral de la région Nazairienne et de l'Estuaire  
Monsieur Bernard LEBEAU, délégué du collège électoral du Pays de Redon  
Monsieur Michel TILLARD, délégué du collège électoral Loire et Sillon  
Monsieur Lionel LARDEUX, délégué de la communauté de communes d'Erdre et Gesvres  
Monsieur Francis MARTIN, délégué du collège électoral du Castelbriantais  
Monsieur Jean LOUËR, délégué du collège électoral du secteur de Derval  
Monsieur Jean-Claude BRISSON, délégué du collège électoral Loire Atlantique Méridionale  
Monsieur André BARREAU, délégué de la communauté de communes de Sud Estuaire

**Suppléants présents :**

Monsieur Pierre SEVEC, délégué du collège électoral de Pornic

**Excusés:**

Monsieur Serge COLIN, délégué du collège électoral de Cœur d'Estuaire  
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grandlieu  
Monsieur Yannis BEILLEVERT, délégué du collège électoral de la région de Machecoul  
Monsieur Joseph AUDOUIN, délégué du collège électoral de Loire Divatte  
Monsieur Maurice PERRION, délégué de la communauté de communes du Pays d'Ancenis  
Monsieur Jean-Paul LOYER, délégué de la communauté de communes Sèvre, Maine et Goulaine

**Secrétaire de séance :** M. Francis MARTIN

## **2010-27 ADOPTION D'UN PROTOCOLE D'ACCORD SYDELA – NANTES METROPOLE – COMMUNE DE LA BAULE – ERDF RELATIF AUX MODALITES D'APPLICATION DU CONTRAT DE CONCESSION**

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2008 et la mise en place du SYDELA II, le contrat de concession est devenu quadripartite : 3 autorités concédantes (SYDELA II, Nantes Métropole et la commune de La Baule-Escoublac) et le concessionnaire ERDF.

Par délibération du 26 mars 2009, le comité avait adopté un protocole d'accord passé avec Nantes Métropole, la commune de La Baule-Escoublac et ERDF visant à préciser la manière dont devait être exécuté ce contrat.

Le protocole prend fin le 31 décembre 2010. Il est proposé de le proroger pour une année supplémentaire, renouvelable une fois par tacite reconduction.

Après en avoir délibéré, le comité décide, à l'unanimité :

- D'approuver le protocole joint en annexe,
- D'autoriser M. le Président à le signer.

Pour extrait certifié conforme  
Le Président,  
Bernard CLOUET

